

Conseil municipal du mardi 19 février 2019

Présents : Sabine Maucort, Alexia Bousquet, Evelyne Rouanet, Alain Galaup, Michel Spasky, Francis Ledoux, Jean Luc Imart, Simon Saffores.

Procurations : Michel Naves à Francis Ledoux, Marie Josée Séménou à Alexia Bousquet

Voisins Vigilants : Michel Spasky projette une vidéo explicative, Les habitants peuvent déjà s'y inscrire. Il faut prévoir deux réunions d'informations aux habitants, les élus de la CCLRS seront invités à l'une d'elles. Deux panneaux sont à poser sur deux des entrées du village. D'autres panneaux peuvent être commandés. L'engagement est de 1 an renouvelable. Le coût est de moins de 1 euro /an/habitant.

Nouveau site internet : Michel Spasky projette une partie du nouveau site internet. Celui-ci sera prochainement ouvert. Il est plus intuitif et permet de positionner plusieurs actualités côte à côte. Il correspond mieux aux standards actuels des sites internet.

Nouveaux équipements : Un écran va être acheté et fixé dans la salle communale, ainsi qu'un vidéo projecteur, un baffle et un micro qui seront conservés au secrétariat et pourront être prêtés après la signature d'une convention avec les personnes intéressées.

Devis de l'APAVE : Suite aux contrôles effectués par l'APAVE, ceux-ci ont fait parvenir à la Mairie un devis de 2000 euros pour mises aux nouvelles normes électriques. Les travaux seront réalisés, certains dans le cadre des travaux de rénovation des locaux.

Marchés publics : La CCRLS propose ce service à la carte pour les communes membres. Le montant de l'adhésion est de 400 euros, puis autour de 2000 euros pour chaque utilisation du service. Les procédures des marchés publics étant très lourdes, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à ce service et autorise Alexia à prendre une délibération en ce sens.

Terrain de boules : La société MCG goudronnage de Labruguière nous a envoyé son devis qui s'élève à 9325 euros TTC pour 380 m2. Il est décidé de ne rien faire pour l'instant, cette rénovation pouvant rentrer dans une modification globale du centre du village. Pour l'instant, ce terrain est désherbé 2 fois par an.

Travaux église, Mairie et 1^{er} étage : Alexia prend contact avec le CAUE pour faire un dossier global de rénovation. Des subventions de la Région et du Département sont possibles.

Dégâts des eaux à l'intérieur de l'église : Des tuiles cassées ont été changées par l'entreprise Granier. Le sinistre devrait être déclaré à notre ancienne compagnie d'assurances. Il faut voir si c'est opportun vu la franchise très élevée et le fait que nous avons changé de compagnie au 1^{er} janvier 2019. Pour les dégâts à l'intérieur, deux devis nous sont parvenus : Entreprise Granier ainsi que Entreprise Montagné. Mais les prestations ne sont pas les mêmes. Il va donc être demandé à ces deux entreprises de nous chiffrer des prestations identiques pour pouvoir se prononcer valablement. Il faudra également s'occuper de l'humidité à l'intérieur, ce bâtiment étant presque toujours fermé.

Devis pour petits travaux : L'entreprise Montagné a établi des devis pour divers travaux : réparation du mur cassé dans le cimetière du bas pour 864 euros TTC, rénovation (piquage) des murs du cimetière pour 3877.80euros TTC et pose de deux potelets métalliques au terrain du lotissement pour 312 euros TTC. Le Conseil Municipal est d'accord pour faire effectuer ces trois petits travaux.

Dégradation du haricot : La réponse des services Départementaux au courrier de la Mairie préconise que nous enlevions les bordures et que nous les remplacions par des galets, et ils viendraient ensuite refaire le profilage. Le Conseil Municipal propose plutôt que ces services viennent voir sur place, il semble préférable d'enlever tous les galets et de les remplacer par du béton (qui serait plat) en conservant les bordures.

Maintenance éclairage public : Une carte regroupant plusieurs informations et en particulier les emplacements des lampadaires va être établie par la CCRLS dans le cadre du PLUI. Pour pouvoir comparer avec les propositions du SDET, il a été demandé à l'entreprise Marigo d'établir un devis de maintenance. Cette entreprise devrait être plus réactive pour changer des lampes grillées et va proposer également le passage en LED.

Voirie : Pour les dégâts causés par l'orage du 16 octobre 2018, il est possible d'obtenir des aides pour les travaux et pour la plantation de haies en bordure des champs. Un projet est porté par la CCRLS dont la commission voirie se réunira le 20 février 2019. D'autre part, pour fermer le nid de poule devant la maison Rolin et quelques autres, de l'enrobé sera étalé.

Divers :

Retour bulletin municipal : La Mairie a reçu 2 propositions de noms pour l'espace vert de l'entrée du village : « Jardin André Bosch » ou « Espace André Bosch ». C'est cette dernière proposition qui est retenue, une plaque devra être commandée et installée.

Cimetière du Château : La famille Comba serait prête à le céder à la Mairie pour l'Euro symbolique. Il faut relancer le notaire pour faire avancer ce dossier.

Affaire Pradelles pour pointe de terrain à la Janardarié : dossier en attente du notaire également

Stèle de Fatima : Michel Spasky a contacté un compagnon du devoir pour savoir quels travaux de rénovation pourraient être faits. Ces travaux pourraient aussi être réalisés par des Compagnons.

Demande de la MJC de Puylaurens : Cette MJC demande à la commune une subvention pour faire un voyage. Deux enfants de la commune sont concernés. La réponse est négative, ce voyage n'entrant pas dans le cadre scolaire.

Etat d'abandon de concessions au cimetière : la procédure d'affichage de l'arrêté municipal sur la porte du cimetière est terminée. La concession qui avait été répertoriée sous le n° 11 (MAUREL) a été repeinte et des fleurs naturelles neuves ont été posées. C'est la famille Pradelles Alain et Denise qui se chargent de cet entretien. Il est donc décidé d'enlever la plaquette signalant l'abandon et de ne pas poursuivre la procédure pour cette concession.

Entretien annuel des espaces verts : Le responsable des espaces verts au CAT ayant changé, celui-ci va venir sur place jeudi 28 février pour voir quels sont les travaux à effectuer pour l'année 2019.

Déléguée SIEMN : Sabine Maucort, qui était déléguée communale auprès de cette institution quitte la commune. C'est Michel Spasky qui était son suppléant. C'est donc lui qui se rendra aux réunions jusqu'à la fin du mandat sans qu'il soit nécessaire d'en avvertir l'institution.

Divagation de chiens : Le chenil de Castelnaudary est d'accord pour accueillir les chiens qui divaguent sur notre commune. La convention est à finaliser. Il en coutera 0.60 euros/an/habitant plus 2 euros/jour/animal pris en charge. La police de Revel peut être sollicitée pour attraper le chien.

Elections Européennes du 26 mai : le planning pour la tenue de ces élections (présidents et assesseurs) sera défini lors du prochain conseil municipal.

NOM PRENOM	SIGNATURE	PROCURATION A
Alexia BOUSQUET		Procuration de Marie-Josée SEMENOU
Francis LEDOUX		Procuration de Michel NAVES
Michel SPASKY		
Alain GALAUP		
Jean-Luc IMART		
Françoise MARIO		
Sabine MAUCORT		
Michel NAVES	Procuration à Francis LEDOUX	
Evelyne ROUANET		
Simon SAFFORES Marie-José SEMENOU	Procuration à Alexia BOUSQUET	